

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à la résolution Cendrine Cachemaille et consorts au nom de la Section Vaud à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) - Soutien au subventionnement de la Confédération à TV5Monde, un outil de promotion essentiel pour notre pays (25_RES_15)

Rappel de l'intervention parlementaire

Une délégation de la section Vaud APF a rencontré, à Berne, le 8 octobre 2025, des représentants des sections Suisse, Jura et Valais. Lors de cette session, une volonté commune a émergé.

La résolution qui vous est proposée ci-dessous est le résultat de cette volonté.

Le Conseil fédéral, dans le cadre du Programme d'allègement budgétaire 2027, a décidé de supprimer, à l'horizon 2029, la contribution annuelle de la Confédération à l'offre de la SSR destinée à l'étranger. Cette suppression entraînerait une perte de 5,7 millions de francs par an pour TV5MONDE, mettant gravement en péril la diffusion internationale des contenus suisses.

Il est nécessaire de rappeler que TV5MONDE constitue un vecteur essentiel du rayonnement culturel, politique, économique et touristique de la Suisse à l'échelle mondiale. Les programmes de la SSR diffusés sur TV5MONDE atteignent 437 millions de foyers et 120 millions de supports mobiles dans plus de 200 pays. Ses programmes, évidemment diffusés en français, sont aussi sous-titrés dans treize langues. Et TV5MONDE reste une des rares chaînes occidentales diffusées en Chine, sans censure. Le téléjournal « Le 19H30 » de la RTS est même le plus suivi en Afrique.

C'est un outil de soft power incroyable, qu'aucune autre action, quelle que soit sa forme, ne pourrait égaler, à cette échelle. Et cela pour un coût, somme tout, bien modique au regard des bénéfices générés, et des retombées positives de cette participation de la Confédération à TV5MONDE. La visibilité internationale de la Suisse qu'offre ce média devrait être considérée par nos autorités fédérales comme d'une haute importance stratégique.

Mais il faut aussi avoir conscience qu'un retrait de la Suisse à TV5MONDE donnerait une image catastrophique de notre pays, auprès de ses partenaires, alors qu'elle était membre fondateur, en 1984. Il est essentiel que la Suisse montre son engagement envers la Francophonie et sa diversité culturelle, et son attachement aux valeurs de la Francophonie et à la coopération multilatérale. La Confédération, en maintenant ce versement de 5,7 millions de CHF, pourrait continuer à jouer un rôle central, par son soutien à TV5MONDE, dans la promotion de la langue française, mais aussi de la culture suisse à l'étranger.

Pour toutes ces raisons, la section Vaud à l'APF exprime son opposition à la suppression de la contribution fédéral à TV5MONDE et appelle le Conseil fédéral et les chambres fédérales :

- à rejeter la mesure de suppression de la contribution financière à TV5MONDE prévue dans le cadre du Programme d'allègement budgétaire 2027,
- à maintenir l'engagement financier de la Confédération envers TV5MONDE à la hauteur actuelle, afin de garantir la poursuite de la diffusion des programmes suisses à l'international,

La section Vaud à l'APF, avec le soutien du Grand Conseil, invite le Conseil d'Etat à agir, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, pour soutenir le maintien de la participation financière de la Suisse à TV5MONDE, notamment en relayant auprès des autorités fédérales l'importance stratégique de cet engagement pour le rayonnement de la Suisse et de ses régions francophones.

Réponse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat partage l'appréciation développée dans la présente résolution sur l'importance cruciale des contributions de la SSR à TV5MONDE, comme vecteur de rayonnement de la Suisse à l'échelle francophone internationale. Il s'inquiète dès lors de la suppression de la contribution annuelle de la Confédération à l'offre de la SSR destinée à l'étranger, telle que proposée par le Conseil fédéral dans le cadre du Programme d'allègement budgétaire 2027.

Lors de sa rencontre avec la Députation vaudoise aux Chambres fédérales (Conférence aux affaires fédérales - CAF) de novembre 2025, le Conseil d'Etat a relayé les arguments relevés par la présente résolution.

Ces différents arguments et enjeux ont d'ailleurs été au cœur des débats sur le Programme d'allègement budgétaire 2027 au Conseil des Etats, lors de la session parlementaire d'hiver 2025. Par 22 voix contre 19, le Conseil des Etats a rejeté la mesure d'économie du Conseil fédéral qui propose de supprimer la contribution de la Confédération à l'offre de la SSR destinée à l'étranger. Le Conseil national traitera cet objet lors de la session de printemps 2026.

Dans cette optique, le Conseil d'Etat réitérera son action de sensibilisation auprès de la Députation vaudoise lors de la prochaine CAF. Il compte également sur les démarches de l'Office des affaires extérieures (OAE) auprès d'autres députations ainsi qu'au sein de différents cénacles de collaboration intercantionale pour relayer ces éléments.

Enfin, dans le cadre de la campagne sur l'initiative SSR – « 200 francs ça suffit », le Conseil d'Etat s'est engagé au sein de la Conférence des gouvernements cantonaux (CGSO). Celle-ci a organisé une conférence de presse fin janvier 2026, à laquelle la présidente du Conseil d'Etat a pris part. A cette occasion, l'importance de l'offre de la SSR destinée à l'étranger, notamment pour TV5Monde, a été évoquée et mise en lumière. Tout comme les écueils liés au Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 11 février 2026.

La présidente :

C. Luisier Brodard

Le chancelier :

M. Staffoni